



SIVOM DES TROIS-ÉPIS

Département
du HAUT-RHIN

Arrondissement
de COLMAR-RIBEAUVILLÉ

Nombre de délégués élus
9

Délégués en fonction
9

Délégués présents
9

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

du 9 avril 2025 à 18h30

Etaient présents :

M. Patrick REINSTETTEL, délégué d'Ammerschwahr, Président
M. Gérard GLENAT, délégué de Turckheim, 1^{er} vice-président
M Jean-Luc LAMEY, délégué de Niedermorschwihr, 2^{ème} vice-président,
M. François LALLEMAND, délégué de Turckheim
M. Daniel SCHOEPPF, délégué de Turckheim,
M. Marc SCHIELE, délégué d'Ammerschwahr
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, déléguée d'Ammerschwahr
M. Aimé KUNTZMANN, délégué de Niedermorschwihr
Mme Claudia MARCHAL, déléguée de Niedermorschwihr

Assistait également :

Mme Martine WARTH, secrétaire général du SIVOM

Monsieur Patrick REINSTETTEL accueille l'assemblée à 18h30 et, s'assurant du quorum, ouvre la séance.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025
2. Compte Financier Unique Principal 2024
3. Compte Financier Unique EAU 2024
4. Participation des communes
5. Budget primitif principal 2025
6. Budget primitif EAU 2025
7. Communications et divers

1/ 09.04.2025 - Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025

Le procès-verbal de la séance du 19 mars 2025 transmis aux membres du Comité Directeur est soumis à leur approbation.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré,

ADOpte le compte-rendu de la séance du 19 mars 2025.

2/ 09.04.2025 - Compte Financier Unique Principal 2024

Il est proposé par le vice-président, M. Gérard GLENAT, d'approuver le Compte Financier Unique Principal de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public.

Vu l'exécution du budget général telle que transmise aux délégués, et entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

Considérant que Monsieur Patrick REINSTETTEL a quitté la salle au moment du vote,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

APPROUVE le Compte financier Unique « Principal » 2024,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

Exécution du Budget Principal 2024						
Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		50 530.22		186 801.23		237 331.45
Opérations de l'exercice	74 321.75	164 333.09	420 214.89	450 451.00	494 536.64	614784.09
<i>Résultat de la gestion annuelle</i>		<i>90 011.34</i>		<i>30 236.11</i>		<i>120 247.45</i>
Totaux	74 321.75	214 863.31	420 214.89	637 252.23	494 536.64	852 115.54
Résultats de clôture		140 541.56		217 037.34		357 578.90
<i>Restes à réaliser</i>	<i>0</i>	<i>0</i>				
Résultats définitifs		140 541.56		217 037.34		357 578.90

3/ 09.04.2025 - Compte Financier Unique EAU 2024

Il est proposé par le vice-président, M. GLENAT, d'approuver le Compte Financier Unique Principal de l'exercice 2024 dressé par Monsieur Patrick REINSTETTEL, Président, et Monsieur Antoine MAZENOD, Comptable public.

Vu l'exécution du budget EAU telle que transmise aux délégués,

Entendu les explications apportées par le Président, lors de la projection en séance,

Considérant que Monsieur Patrick REINSTETTEL a quitté la salle au moment du vote,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

CONSTATE la stricte concordance entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable,

APPROUVE le Compte financier Unique « Eau » 2024,

ARRETE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous.

Exécution du Budget Eau 2024						
Libellés	Investissement		Exploitation		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		66 974.81		57 627.78		124 602.59
Opérations de l'exercice	63 737.82	25 317.00	169 332.77	193 022.71	187 186.46	231 387.78
<i>Résultats de la gestion annuelle</i>	<i>38 420.82</i>			<i>23 689.94</i>		
Totaux	63 737.82	92 291.81	169 332.77	250 650.49	187 186.46	311 789.05
Résultats de clôture		28 553.99		81 317.72		109 871.71
<i>Restes à réaliser</i>	-	-				
Résultats définitifs		28 553.99		81 317.72		109 871.71

4/ 09.04.2025 - Participation des communes

Entendu les explications du Président, notamment l'accord trouvé entre les maires des trois communes membres en début d'année sur un montant total des participations en 2025 figé à 220 000 €, la nouvelle clé de répartition étant calquée sur le pourcentage découlant des produits fiscaux sur le site, tels que communiqués par les services fiscaux,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 19 mars 2025,

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

VALIDE les participations pour l'exercice 2025 :

Recettes nécessaires au BP 2025	220 000 €	Clé de répartition
TURCKHEIM	96 756 €	43.98 %
NIEDERMORSCHWIHR	46 772 €	21.26 %
AMMERSCHWIHR	76 472 €	34.76 %

5/ 09.04.2025 - Budget primitif principal 2025

Vu le débat d'orientation budgétaire tenu le 19 mars 2025,

Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2024 du budget principal par délibération de ce jour,

Vu le projet de budget primitif transmis aux délégués avant la séance,

Entendu la présentation et les explications apportées par le Président et les échanges entre délégués,

Le projet de budget primitif principal, exercice 2025 ainsi présenté est soumis à l'approbation des délégués.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif 2025 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2025	Restes à réaliser	Résultat reporté 2024	Cumuls des sections 2025
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	500 000.00			500 000.00
Recettes	282 962.66		217 037.34	500 000.00
INVESTISSEMENT				
Dépenses	167 000.00	/		167 000.00
Recettes	26 458.44	/	140 541.56	167 000.00
TOTAL DU BUDGET				667 000 €

6/ 09.04.2025 - Budget primitif EAU 2025

Vu la réunion de débat d'orientation budgétaire en date du 19 mars 2025,
Vu l'approbation des résultats de l'exercice 2024 du budget EAU par délibération de ce jour,
Vu le projet de budget primitif,
Vu la présentation en séance,
 Entendu les explications apportées par le Président,

Le projet de budget primitif EAU, exercice 2025, ainsi présenté est soumis à l'approbation des délégués.

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ADOpte le budget primitif EAU 2025 tel qu'il a été élaboré et présenté chapitre par chapitre et opérations pour la section d'investissement, résumé comme suit :

Sections	Opérations de l'exercice 2025	Restes à réaliser	Résultat reporté 2024	Cumuls des sections 2025
EXPLOITATION				
Dépenses	255 000.00			255 000.00
Recettes	173 682.28		81 317.72	255 000.00
INVESTISSEMENT				
Dépenses	77 000.00	/		77 000.00
Recettes	48 446.01	/	28 553.99	77 000.00
TOTAL DU BUDGET				323 000.00 €

7/ 09.04.2025 – Communications et divers

Un sentier impraticable

Questionnement de Monsieur Aimé KUNTZMANN quant au différend entre riverains du sentier du Liebschel, sentier encombré suite à une chute d'arbres tombés de parcelles privées. Les services techniques de Turckheim interviendront prochainement afin que le sentier, bloqué depuis plusieurs mois, soit à nouveau praticable annonce Monsieur LAMEY.

Réseau d'eau

Campagne d'installation à venir, en limite de propriété, de regards incongelables pour système de comptage de la consommation d'eau des abonnés du service. L'intervention d'une entreprise sera probablement nécessaire pour définir l'emplacement des vanettes sur le réseau de distribution expose Monsieur LAMEY.

Opération d'inventaire

Monsieur GLENAT rappelle qu'une opération d'inventaire exhaustif des biens patrimoniaux du SIVOM éclairerait utilement l'assemblée. S'agissant de la cession des biens immobiliers du Sivom envisagée dans la perspective de la dissolution de la structure, le Président fait état des conclusions de la réunion de travail de ce même 9 avril en matinée entre élus des trois communes, et souligne poursuivre la démarche engagée. Turckheim, par la voie de son Maire, Monsieur Benoit SCHLUSSEL a dit ne pas envisager l'acquisition de la parcelle située rue Thierry SCHOERE.

**L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne sollicitant la parole,
le Président lève la séance à 19h00.**

Le Président, Patrick REINSTETTEL



SIVOM DES TROIS EPIS

**Le présent feuillet clôt le procès-verbal des délibérations
adoptées par le comité directeur le 09 avril 2025**

N ° d'ordre dans la séance	RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA SÉANCE DU 9 AVRIL 2025	N ° de la délibération	
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 19 mars 2025	DCD_2025-04-09-01	Adoptée
2	Compte Financier Unique Principal 2024	DCD_2025-04-09_02	Adoptée
3	Compte Financier Unique EAU 2024	DCD_2025-04-09_03	Adoptée
4	Participation des communes	DCD_2025-04-09_04	Adoptée
5	Budget primitif principal 2025	DCD_2025-04-09_05	Adoptée
6	Budget primitif EAU 2025	DCD_2025-04-09_06	Adoptée
7	Communications et divers	DCD_2025-04-09_07	/

*Document certifié exécutoire, compte tenu de sa
notification en Préfecture de Colmar,
le : 16 avril 2025*

*& de sa publication aux Trois-Epis, le même jour.
Le Président, Patrick REINSTETTEL*

